

La distribution de l'espace monastique, préfiguration de la distribution domestique moderne

Albert Levy

Ecole d'Architecture de l'Université de Genève

9, boulevard Helvétique

CH-1205 Genève

Switzerland

Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines en Pays Développés, C.N.R.S.

E.N.P.C., La Courtine

F-93167 Noisy-le-Grand Cedex

France

Résumé

Une histoire des mentalités et des sensibilités s'est développée ces dernières années, jetant un éclairage nouveau sur l'architecture domestique et offrant des connaissances nouvelles indéniables. Cependant, il nous a semblé que cette démarche pêchait un peu par une approche trop globalisante et trop unilinéaire de l'évolution de l'habitat et des comportements. A la suite de A. Corbin et Ph. Ariès lui-même, nous proposons d'apporter un peu plus de nuance et de prudence dans cette démarche. Nous partons d'un exemple, celui de l'architecture monastique médiévale, dont nous essayons de montrer que certains caractères distributifs, qui fondent et définissent notre habitation moderne, et qui mirent plusieurs siècles à se dégager et à se généraliser dans l'architecture domestique, y étaient déjà en germe, sinon bien présents. Ils font du monastère une sorte d'hétérotopie au sein de la société féodale. Parallèlement à cette remarque d'ordre méthodologique nous essayons d'apporter également une contribution à l'analyse typologique, à partir des notions de distribution architecturale, et de type distributif entendus comme corrélations fixes et stables dans le temps entre un dispositif spatial et une structure sociale.

Summary

Over the past few years, the history of the evolution of mentalities and sensibilities has influenced the manner in which domestic architecture is perceived. At the same time, specialists have undoubtedly acquired new knowledge. However, we believe the approach used to study the transforming phenomena and behaviours related to dwelling to be somewhat too global; it also tends to be too linear. We thus attempt to bring more nuances and care to the study of domestic architecture, for which we have been inspired by the ideas introduced by A. Corbin and Ph. Ariès. The example presented is that of the architecture of monasteries in the Middle Ages. We shall attempt to show that it contained the germ of specific characteristics that now constitute a basis to modern architecture of dwellings. Although it took many centuries for these characteristics to express themselves clearly and to generalize, the monastery would therefore be a kind of 'heterotopia' within a feudal society. In parallel with these methodological remarks, we shall also try and contribute to typological analysis by applying notions such as architectural distribution and distributive type. With this, we

mean the existence of fixed and durable correlations between a spatial arrangement and a social structure.

1. Introduction

"Il y a également, et ceci est probablement dans toute culture, dans toute civilisation, des lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui sont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquels les emplacements réels, tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables. Ces lieux, parce qu'ils sont absolument autres que tous les emplacements qu'ils reflètent et dont ils parlent, je les appellerai, par opposition aux utopies, les 'hétérotopies'." (M. Foucault)*.

Les travaux actuels sur l'histoire de l'architecture domestique et sur le concept de distribution architecturale, entrepris notamment par Eleb-Vidal et Debarre-Blanchard, et d'autres auteurs (1984, 1985; colloque 1986), dans la lignée des études sur l'histoire de la famille, des mentalités et des sensibilités (Ariès, 1973; Braudel, 1979; Elias, 1973, 1974; Flandrin, 1981; Corbin, 1977; Sennett, 1979; Shorter, 1977) ouvrent des perspectives nouvelles pour la connaissance architecturale. Cependant ces travaux ont parfois tendance à nous présenter son évolution d'une manière quasi linéaire, à travers une périodisation dans le temps, dont les différentes étapes successives seraient les résultats directs d'un certain nombre de 'processus civilisateurs' (Elias, 1973; Eleb-Vidal, 1984) favorisant l'apparition de nouveaux comportements tels que: 'le rejet des fonctions corporelles hors de la vie publique', 'ne plus dormir à plusieurs' (dans le même lit), 'l'élévation des seuils de sensibilité' vis-à-vis de la nudité (pudeur), du corps (odeur), de la propreté (hygiène), etc. Cette évolution se déroulerait progressivement de la promiscuité totale (confusion privé/public, individu/collectivité), et de la polyvalence complète des espaces, à une quête d'intimité, à une stricte affectation (mono)fonctionnelle des pièces d'habitation, ainsi qu'à une sociabilité plus choisie, moins obligée, favorisant le développement intérieur de la vie familiale, etc. Les résultats de ce processus progressif se confirmant définitivement au tournant du XVIII^e s.

"Les historiens s'accordent à décrire la vie quotidienne à l'intérieur des habitations, jusqu'à la fin du XVI^e siècle et une bonne partie du XVII^e siècle, comme étant sous le signe de la *promiscuité* et de la *confusion des genres*. Vie professionnelle et vie privée sont liées le plus souvent. D'ailleurs, le terme de vie privée signifie plutôt vie avec les familiers, qui sont nombreux à partager le même espace. Les espaces sont polyvalents, le retrait est peu prévu. Les enfants sont complètement mêlés à la vie des adultes." (Eleb-Vidal, 1984, 216).

D'autre part, écrit encore Eleb-Vidal

"C'est autour de 1620 que commence à se diffuser en France un dispositif spatial dissociant dans l'habitation les lieux où l'on se tient des lieux que l'on traverse, dispositif impliquant l'invention et la multiplication d'espaces de passage permettant le redoublement de la circulation, mais aussi une transformation des relations au sein du groupe domestique." (*ibid.*).

* Conférence donnée en 1967, reprise dans A.M.C (n° 5, oct. 1984).

Ce dispositif nouveau qui se substitue peu à peu à l'enfilade traditionnelle des pièces, va donner naissance au corridor, autorisant ainsi le retrait et toutes les séparations maître/domestique, parents/enfants, vie privée/vie publique, vie individuelle/vie collective... C'est également à cette époque, et pas seulement par hasard, qu'apparaîtrait, toujours selon notre auteur, l'ébauche d'un discours spécifique sur la distribution des habitations dans les traités d'architecture (Aviler, 1691; Briseux, 1728; Blondel, 1752; Boffrond, 1745; Neufforge, 1757); la distribution devenant alors une branche connue de l'architecture au même titre que la construction ou la décoration¹.

Tout en reconnaissant l'originalité d'un tel travail et l'apport de connaissances nouvelles sur l'architecture qu'il permet, et sans remettre fondamentalement en cause certaines observations qui gardent toute leur pertinence, je voudrais tout de même relativiser cette présentation chronologique des faits et des événements et montrer comment, au cours du Moyen Age, tous ces caractères distributifs qui fondent et définissent l'habitation moderne, et qui mirent plusieurs siècles à se dégager dans l'architecture domestique, pour donner naissance à la distribution moderne, telle que nous la connaissons actuellement, tous ces caractères étaient en germe, sinon déjà bien présents, dans l'organisation spatiale monastique, anticipant ainsi sur des siècles d'évolution de manière surprenante. Le problème qui est posé ici est également d'ordre théorique et méthodologique. En effet, la notion de distribution domestique renvoie directement à la famille et à son histoire: une correspondance étroite est établie dès le départ entre une certaine conception de l'organisation familiale et la structure de l'espace qu'elle exploite. Or, certains travaux récents sur l'histoire de la famille adoptent une optique radicalement différente concernant sa méthode d'approche et son développement, ainsi que le souligne Cl. Levi-Strauss dans la préface à un nouvel ouvrage consacré à cette question:

"On ne peut plus croire que la famille évolue de façon unilinéaire depuis des formes archaïques, et qu'on ne reverra plus, vers d'autres qui s'en distinguent et qui marquent autant de progrès. Il se pourrait au contraire que, dans sa puissance inventive, l'esprit humain eût très tôt conçu étalé sur la table presque toutes les modalités de l'institution familiale. Ce que nous prenons pour une évolution ne serait alors qu'une suite de choix parmi ces possibles, résultant de mouvements en sens divers dans les limites d'un réseau déjà tracé. (...)

Nous nous interrogeons anxieusement sur les formes futures de nos institutions familiales. Peut-être existent-elles préfigurées dans des sociétés différentes, anciennes ou contemporaines. Un inventaire raisonné, tel qu'on le trouvera ici, nous faciliterait alors la tâche en nous aidant à reconnaître et à identifier des états en devenir, dont l'observation directe ne nous permet d'apercevoir encore que quelques linéaments." (Levi-Strauss, 1986).²

C'est cette hypothèse qui se trouve au centre de notre interrogation et que nous chercherons à démontrer (partiellement) ici. Cette approche différente de l'histoire de la famille devrait donc se répercuter logiquement sur l'étude des distributions domestiques, conformément à la structure de correspondance qui les unit, pour donner lieu, à travers

¹ La notion de distribution était déjà prise en compte dans la fameuse triade vitruvienne, et surtout albertienne, sous le terme de 'commoditas' à côté de la 'necessitas' et de la 'voluptas': Cf. Choay (1980).

² cf. également la discussion des concepts 'd'évolutionnisme' et de 'diffusionnisme' par Levi-Strauss (1958, 8-33).

une méthode comparative, à une démarche d'inspiration plus structurale. La corrélation postulée entre distribution spatiale et organisation familiale nous permet, par exemple, de substituer chaque fois (dans le texte de Levi-Strauss) le terme 'famille' par celui de 'distribution', la transposition obtenue resterait alors toujours valable, et le texte garderait tout son sens. D'autre part, nous savons qu'avec la communauté monastique nous n'avons pas affaire à la notion traditionnelle de famille, cependant le monastère peut être considéré comme un type d'habitat particulier, pour une communauté particulière, à une époque donnée: comme l'écrit Duby

"les monastères étaient en premier lieu des maisons, abritant chacune une 'famille', et les plus parfaites en effet, les mieux ordonnées" (Duby, 1985).

Il ne s'agit pas, ici, pour lui, d'une simple métaphore. De même, la définition de la famille dans la "Société de cour" du XVIII^e s., avec son lieu de résidence qu'était l'hôtel aristocratique, est, elles aussi, problématique, et reste très éloignée de ce que l'on entend communément aujourd'hui à travers cette notion³. C'est donc le monastère entendu comme type d'habitat particulier (du Moyen Age et de l'Ancien Régime) que nous nous proposons d'examiner ici dans ses propriétés distributives. Il est étonnant de voir d'ailleurs à quel point l'organisation spatiale monastique a été négligée dans les études sur les problèmes de distribution architecturale, quand on connaît, d'une part, l'importance des fondations monastiques au Moyen Age, et jusqu'à la Révolution, leur impact énorme sur la vie économique, sociale et culturelle, d'autre part le rôle décisif du discours religieux dans le contrôle de la vie quotidienne, dans la régulation des moeurs, des comportements et des usages⁴. On parle souvent de l'influence de l'Eglise, et de sa doctrine d'une manière générale, de son action sur les mentalités et les sensibilités, mais on oublie trop souvent d'examiner ses propres espaces, ceux qu'elle s'est donnée elle-même pour fonctionner, la manière dont elle a appliqué, pour elle-même, ses propres principes, et leurs influences sur les autres espaces sociaux profanes. C'est donc le monastère envisagé comme forme particulière d'espace domestique que nous interrogerons ici dans ses propriétés distributives pour le confronter à l'espace domestique moderne.

Historiquement, le type distributif monastique a été mis en place à travers un double procès successif dans le temps:

- a) la *Règle de St Benoît*, texte rédigé vers 534 au mont Cassin, qui codifia et énuméra les espaces du monastère, en fixant le mode de vie des moines, leurs rapports internes et externes avec la société;
- b) deux conciles qui eurent lieu à Aix-la-Chapelle vers 817 et 818 dans le but de renforcer l'unification du monachisme occidental, et qui ont abouti à l'élaboration d'un document graphique: le *Plan de St Gall*, considéré comme une synthèse de ces travaux. Ce Plan, résultat d'une lente évolution du monachisme occidental sur plusieurs siècles, en fixa définitivement l'organisation idéale et typique.

³ A propos du mariage aristocratique, Elias (1974) écrit: "Le plan de l'appartement seigneurial constitue donc une solution optimale du problème d'habitation posé par ce type de mariage - on ne peut pas utiliser le terme bourgeois de 'famille'".

⁴ Voir le rôle moraliste du Concile de Trente (1545-1563), par exemple, qui a prohibé la nudité, la promiscuité, etc., ainsi que les travaux de Flandrin (1970, 1976).

Nous examinerons donc successivement les caractères distributifs des espaces dans ces deux documents, nous verrons comment ils se complètent pour constituer la définition 'théorique' (typologique) finale du monastère occidental médiéval, et les diverses occurrences particulières (selon les ordres) qu'elle engendra (clunisien, cistercien, chartreux), pour (dé)montrer ensuite la modernité de ses caractères distributifs. Ceci nous conduira à proposer une définition hypothétique du concept de distribution.

2. La Règle de St Benoît, texte 'théorique' sur la distribution de l'espace monastique

Les caractères distributifs des espaces dans la Règle (RB) ont été étudiés par Noisette dans son travail de thèse (Noisette, 1984). Nous y ferons largement référence. La première remarque à faire est que nous avons là - plus qu'un programme - une sorte de texte 'théorique' instaurateur de la distribution de l'habitat monastique, fixant sa structure et sa nature, visant une adéquation entre des pratiques sociales spécifiques, relatives à la vie monastique, et un dispositif spatial correspondant. Cette recherche d'adéquation est tout à fait conforme à la définition générale de la notion de distribution donnée, par exemple, par Blondel qui souligne sa relativité aux usages et aux besoins d'une classe donnée, à une période donnée et qui la présente comme une préoccupation nouvelle de son temps. Il écrit:

"La différence de nos moeurs, de notre religion, de notre politique, de nos climats, de nos matériaux semble nous avoir forcés à créer, pour ainsi dire, un nouvel art pour éléver des édifices relatifs à nos besoins"⁵.

En tant que programmation spatiale du monastère, et sans être une réflexion générale sur la notion de distribution, par sa recherche d'une exacte adaptation de l'espace à des pratiques spécifiques, la Règle présente donc, implicitement, un certain nombre de caractéristiques fondamentales. A ce titre, elle peut être considérée, d'une certaine manière, comme un texte précurseur, un antécédent à la question de la distribution dont nous allons examiner à présent quelques une de ces caractéristiques.

Concernant la disposition générale des édifices (fig. 1), nous ne trouvons pas, à l'intérieur de la Règle, de prescriptions spécifiques (qui sont apparues plus tard dans le Plan de St Gall), concernant les relations de localisation ou d'orientation des différents espaces les uns par rapport aux autres, définissant leur organisation d'ensemble (sinon la coupure avec l'extérieur, la 'centralité' de l'oratoire): donc pas de plan d'ensemble précis, mais une simple nomenclature spatiale hiérarchisée. C'est ce que note Noisette:

"La RB ne porte aucun souci d'organiser la disposition relative des différents espaces du monastère, que la chose lui paraisse évidente, ou lui soit 'impensable' - au sens littéral du mot -, ou encore qu'elle entende la laisser, comme le vêtement de ses moines, aux 'necessitas loci'.

Elle insiste cependant sur la nécessité de prévoir au sein du monastère tout ce qu'il faut de lieux ou d'activités pour qu'il n'y ait pas à sortir, et réaffirme ainsi la valeur de la clôture et de son caractère strict (RB 66, 15 à 20). A défaut d'une organisation d'ensemble, nous en avons cependant un premier critère, ou principe de base: que rien n'y manque.

⁵ Cours d'Architecture, Paris (1771), cité Par Eleb-Vidal (1984); Blondel élargit ici la notion de relativisme culturel appliquée au jugement esthétique par Perrault (1688), Parallèle des Anciens et des Modernes.

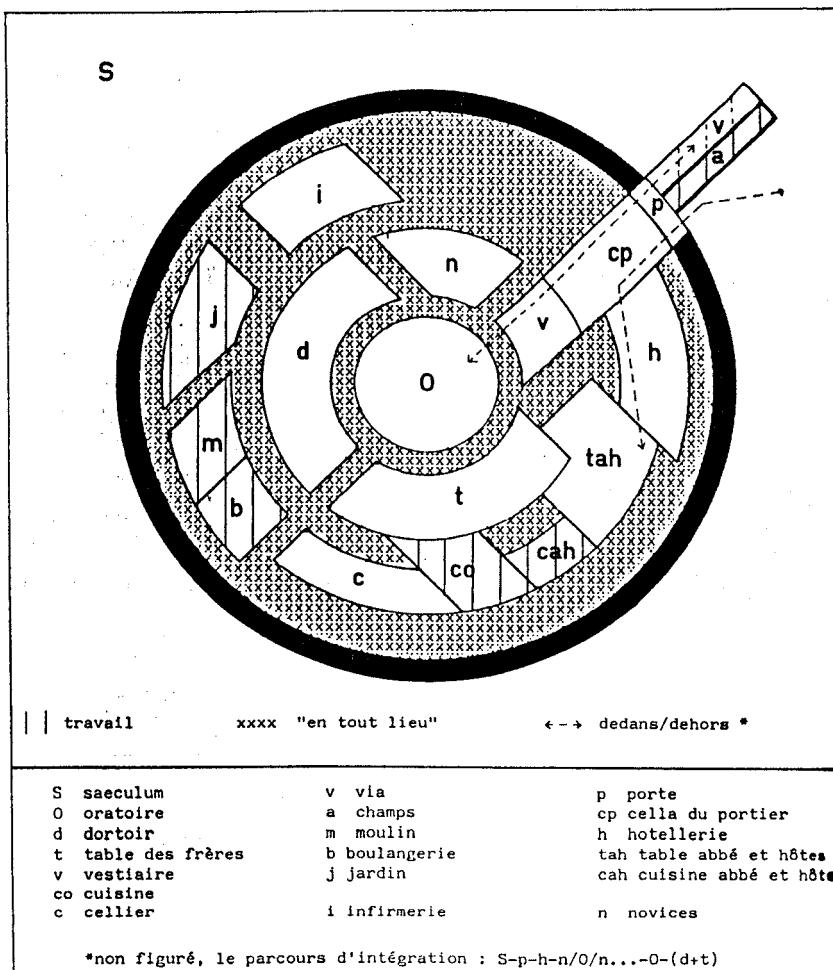


Fig. 1 Schéma du monastère de la Règle de St Benoît (d'après P. Noisette). Distribution paradigmatische des espaces du type monastique

Plan of a monastery, according to the Rule of St. Benoit (after P. Noisette). Paradigmatic distribution of monastic space

A l'absence de dispositions relatives, deux couples de lieux font cependant exception: la 'cella' du portier est explicitement située à la porte du monastère; la juxtaposition du dortoir et de l'oratoire affleure le texte, sans y être mentionnée.

Si rien ne nous oriente vers un plan, ce n'est pas pour autant le signe d'une absence de tout souci d'organisation en matière proprement spatiale. Quelque chose nous est dit de certains lieux, considérés en eux-même, qu'ils forment l'objet premier du passage où ils apparaissent ou non" (Noisette, 1984, 267).

Il s'agit d'abord d'un programme d'affectation précise des espaces qui sont énumérés et cités selon leur fonction, excluant, d'entrée de jeu, toute polyvalence et toute promiscuité: dortoir (un moine par lit), oratoire, table des frères, table de l'abbé et des hôtes (deux espaces distincts dans le réfectoire), avec respectivement une cuisine pour chaque groupe (frères et abbé), - cette séparation traduisant également la hiérarchie sociale et les priviléges qui s'y rattachent -, cellier (près des cuisines), loge du portier, filtrant les entrées, donc régulant les rapports intérieurs et extérieurs (sociabilité choisie), hôtellerie (pour les étrangers de passage), logis pour les novices (noviciat), logis pour les malades (infirmerie). On voit bien que chaque groupe particulier constituant la communauté globale (la 'famille') occupe un espace propre distinct de celui des autres, et qu'un endroit particulier est réservé au public, opérant ainsi une nette démarcation avec ce qui relève du privé. Les lieux de travail (jardin, moulin, boulangerie), tout en étant compris dans l'enceinte, sont également à l'écart des lieux de résidence. Cependant une double hiérarchie dans l'espace est instaurée: hiérarchie des pratiques, par la centralité de l'oratoire, transition entre terre et ciel, exprimant également la hiérarchie de la Cour céleste (Dieu au centre), et une hiérarchie sociale, par la supériorité de l'abbé, médiateur entre Dieu et les hommes, entre l'intérieur et l'extérieur (hôtes), qui se traduit par des marquages et des positions particulières dans l'espace. Une corrélation claire est établie entre l'organisation sociale et cette première structuration spatiale.

Noisette nous propose un schéma théorique d'organisation des espaces du monastère tel qu'il se dégage et transparaît dans la Règle (fig. 1), en y apportant les précisions suivantes:

"Il n'est pas un plan: il ne s'agit pas d'une disposition relative des lieux dans un espace physique concret. Ces 'lieux' ne sont d'ailleurs pas même à coup sûr des espaces physiques (cuisine de l'abbé?) ou des 'pièces' distinctes (table des frères et table de l'abbé?). Formes et surfaces ne comptent pas, si ce n'est au profit de considérations de lisibilité ou d'expressivité.

Ce qui importe, ce sont les dispositions relatives des lieux, en tant que représentatives des significations qui leur sont accordées, dans une figuration thématique et fonctionnelle du monastère. Elles portent la manière dont la représentation du 'monastère de la Règle' est étroitement dépendante de la régulation de la vie communautaire et de ses relations à ses extériorités." (Noisette, 1984, 529).

Il semble bien que la Règle ait voulu s'en tenir volontairement à ce niveau de généralité et d'abstraction dans la définition spatiale du monastère, tout en fournissant les contraintes spatio-fonctionnelles, minimales et nécessaires à l'identité du monastère, et à la vie des moines. C'est cette volonté 'd'universalité' qui confère alors à la Règle son statut théorique et typologique comme l'écrit fort justement notre auteur:

"Cette figure apparaît cohérente. Elle est sous-tendue par un souci constant, qui marque l'ensemble de la règle : celui d'une certaine universalité. La RB n'est pas écrite pour un monastère particulier, mais pour tous les moines qui en accepteront les directives. Plus encore, elle se présente comme la condition nécessaire d'un authentique état monastique.

L'universalité de la RB, et par conséquent la figure du monastère, sont marquées par un sens aigu de la différence. La RB manque peu d'occasions de distinguer un contingent d'un essentiel. Point de 'modèle' absolu, irrémédiablement figé en tous ses traits, mais des principes de base autour desquels est prévu le libre jeu des écarts propres à la diversité des situations concrètes. Les prescriptions doivent pouvoir être adaptées sans que leur sens ne se perde.

Pour atteindre à l'universel, la règle dut déserter le particulier: il faut donc qu'un pouvoir, absolu en son domaine comme la règle l'est en le sien propre, garantisse la juste traduction des principes théoriques selon la situation spécifique de chaque lieu." (Noisette, 1984, 271).

Il y a donc mise en place dans la Règle, en termes surtout de nomenclature, d'une distribution spatiale parfaitement autonome dans sa définition, et qui correspond dans le procès général de conception, au niveau profond du "parcours génératif du projet architectural"⁶. A ce niveau de conception, il s'agit principalement d'établir des corrélations entre un modèle pratico-idéologique de rapports sociaux particuliers, et les espaces qui sont exploités. Nous pouvons donc inférer à partir de là une définition théorique générale de la notion de distribution spatiale et de ses propriétés:

- 2.1. la nature de cette spatialité est essentiellement *topologique*, toute métrique et géométrie en sont exclues, et ses significations sont de nature sociétale et historique, elles relèvent de la longue durée;
- 2.2. elle possède un *double statut*:
 - a) un *statut de constante* puisqu'une même organisation topologique peut donner lieu, sans être modifiée dans ses propriétés relationnelles, à plusieurs conformations géométriques différentes, à travers divers modes de composition (on parle alors d'homéomorphisme de la distribution). Ces modalités de composition apportent des significations supplémentaires de nature surtout artistique (stylistique), et sont historiquement variables (roman, gothique, classique, baroque).
 - b) un *statut de virtualité* (en raison de sa très grande généralité): cette organisation topologique peut être potentiellement prise en charge et être actualisée (par un architecte) à un moment donné, entraînant sa réalisation dans l'histoire. Ce qui lui confère du même coup des caractères particuliers supplémentaires découlant de son ancrage

⁶ Ce concept est extrapolé de la théorie sémiotique greimassienne: Greimas & Courtès (1979), voir Levy (1983, 1985, 1987).

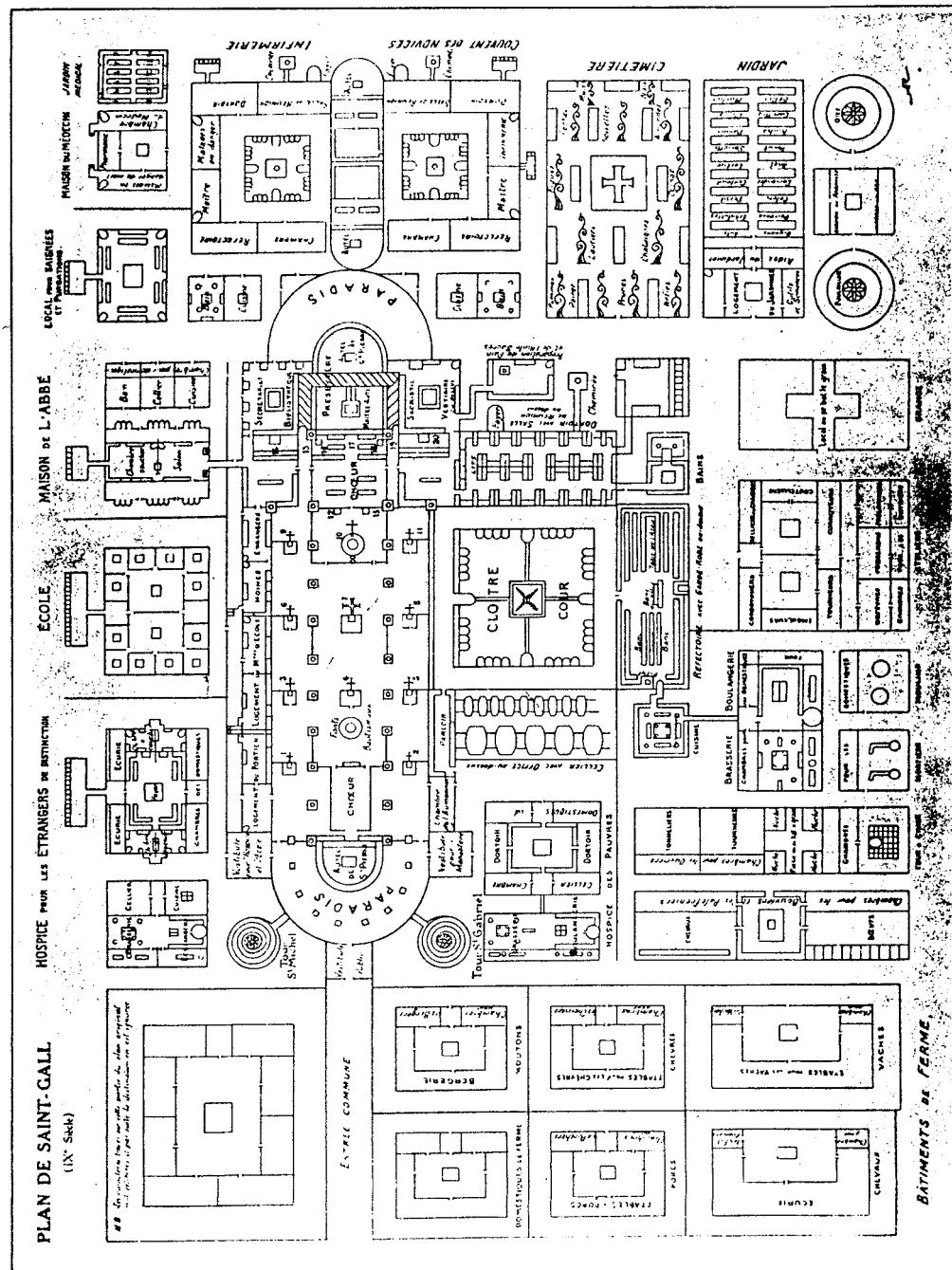


Fig. 2 Plan de St Gall. Distribution syntagmatique des espaces du type monastique

Plan of St Gall. Syntagmatic distribution of monastic space

(d'après / after Grand Atlas d'Architecture Mondiale, Encyclopedia Universalis, 1988)

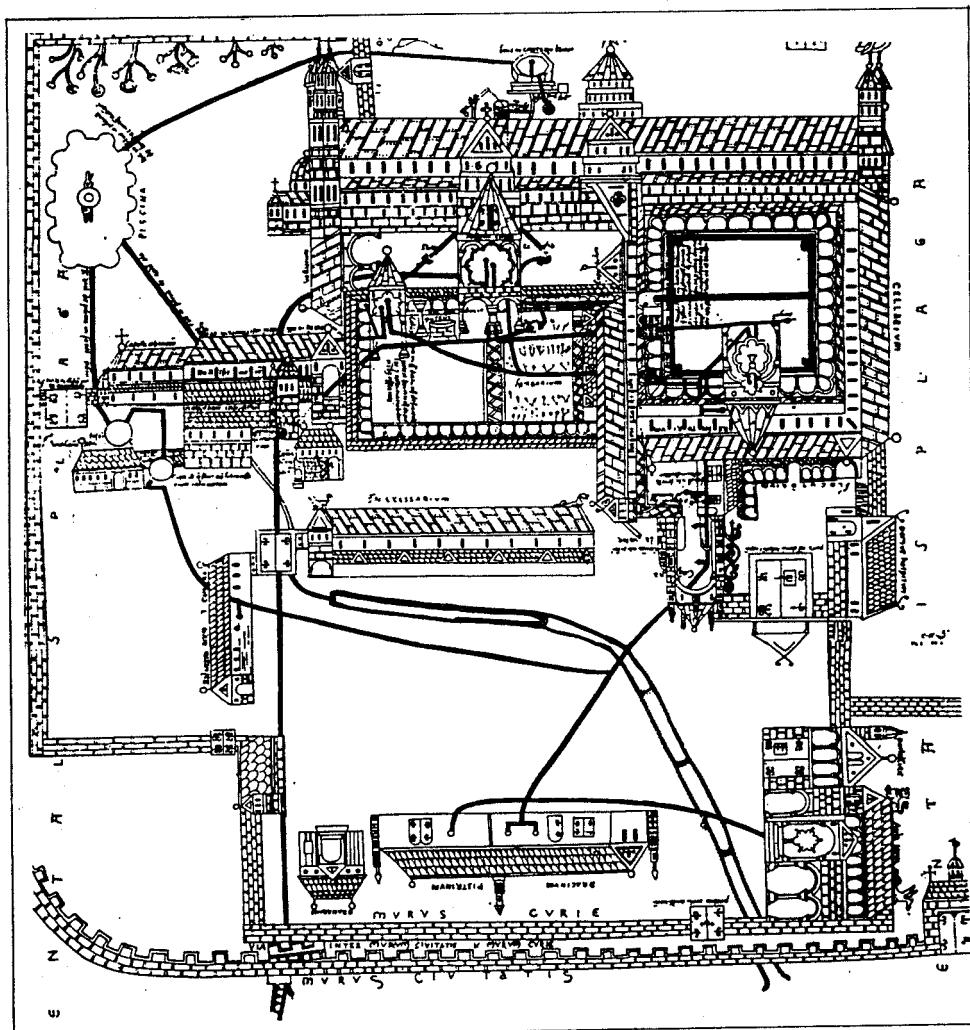


Fig. 3 Réseau hydraulique dans le couvent de Canterbury (dessin du XII^e)

Hydraulic network of Canterbury Monastery (drawing, 12th century)

(cité par / quoted by Benevolo, L. {1976} "Corso di disegno", vol. 2, {Laterza, Bari})

spatio-temporel. Une telle acceptation renvoie à une définition stratifiée de l'espace architectural, entendue comme 'structure feuillettée', constituée de différents niveaux de signification.

- 2.3. Dès qu'il y a société, une distribution se manifeste toujours à travers un *type distributif*⁷, historiquement produits, entendus comme corrélations fixes et stables dans le temps (longue durée) entre une structure sociale et un dispositif spatial. Ces types ont un véritable statut sémiotique et fonctionnent donc comme des signes.

C'est l'ensemble de ces propriétés qui définissent et établissent le contenu typologique d'une distribution, tant au niveau paradigmatique que syntagmatique.

En effet, avec le Plan de St Gall, nous allons avoir, par rapport à la Règle, un certain nombre d'indications nouvelles sur la distribution de l'espace monastique, de même que sur sa composition, que nous n'aborderons pas dans cette étude, limitée surtout aux caractères distributifs, c'est-à-dire principalement topologiques, de l'espace. Le Plan de St Gall peut donc être considéré comme le résultat de l'ancrage historique de la Règle dans la société médiévale occidentale du IXe s. Il vient apporter un certain nombre de caractères distributifs complémentaires, surtout au niveau de la syntaxe spatiale, qui permirent de mieux préciser le type, dans son organisation d'ensemble.

3. Le Plan de St Gall, plan idéal-type de la distribution monastique médiévale

Avec le Plan de St Gall (fig. 2) c'est le dispositif topologique du monastère qui fut précisé dans ses relations syntaxiques et mis en place dans sa configuration finale telle que nous la connaissons actuellement avec son cloître (sa définition métonymique) qui lui conféra sa structure en anneau (ou tore). Outre ses fonctions religieuses et symboliques (clôture), le cloître fonctionne comme un corridor de communication ouvert sur un côté (coursive) qui permet de mettre en relation, et d'isoler, les différents espaces qui lui sont accolés, formant le '*claustrum*'. Chaque espace est alors affecté à une fonction bien précise: dortoir (un lit par moine), au-dessus du chauffoir, réfectoire, cellier, église, (la salle capitulaire viendra plus tard). La traditionnelle enfilade des pièces polyvalentes, caractéristique de l'organisation spatiale domestique de l'époque (et de tout l'Ancien Régime) est ici inexistante, inconnue. C'est grâce à cette séparation des lieux de passage et de séjour que chaque espace peut alors recevoir une destination univoque et une désignation spécifique, évacuant ainsi toute polyvalence et toute confusion des fonctions. Les personnes extérieures de passage sont de plus rejetées hors du *claustrum* privé dans des lieux également bien définis selon leur rang (hôtellerie pour nobles, aumônerie pour pauvres), avec des services particuliers (cuisine + brasserie + boulangerie indépendante, donc rapports logis + équipements), en éliminant là aussi toute promiscuité sociale. Il en va de même pour les espaces des jeunes novices (noviciat), ou des malades (infirmerie) éloignés du *claustrum* pour des raisons différentes. Ce qui est également à noter c'est que pour chacun de ces sous-groupes la distribution se fait toujours selon un cloître, le même dispositif se répétant, permettant à chaque groupe de posséder ses équipements propres (chapelle, cuisine). Les convers

⁷ Notre définition du type distributif comme corrélation entre dispositif spatial et organisation sociale est proche de la notion de type consacrée de Panerai (1980), de Devillers (1974) ou de la typologie appliquée de Aymonino (1970).

(domestiques) sont également éloignés du *claustrum* et relégués dans la zone de production où se trouvent ateliers, dépôts, abris pour animaux.

Enfin, confirmant la hiérarchie sociale, l'abbé (le père) se voit attribuer un espace distinct des autres (ses fils, les frères). Outre ces différentes mises à distance nécessaires pour éviter toute confusion des pratiques et des groupes sociaux, toute promiscuité sociale, et l'existence d'un dispositif de passage distinct, on remarque aussi l'introduction d'un certain nombre d'éléments 'civilisateurs' (fig. 3): c'est la présence de latrines, et de bains personnels pour chaque groupe, qui dénotent un certain souci de l'hygiène et du confort, et qui supposaient déjà la maîtrise de certaines techniques d'adduction d'eau, et d'aménagements hydrauliques (puits, canaux, aqueducs), dont certaines réalisations restent encore étonnantes pour l'époque⁸. Cet aspect particulier nous renvoie évidemment à la conception générale de l'hygiène et du rapport au corps à l'époque médiévale, et plus particulièrement dans les monastères où la pression morale était encore plus forte. A ce sujet Vigarello (1985) écrit, à propos de l'hygiène dans les monastères à cette époque:

"Les règlements des communautés religieuses restituent clairement ces lignes de partage, insistant beaucoup plus sur la propreté des espaces et des objets communs que sur celle des personnes et des corps. Linges de cuisine, chapelles, ustensiles divers, dominent, et saint Benoît est plus explicite à leur égard qu'à l'égard de tout autre objet: 'Si quelqu'un montre de la négligence ou de la malpropreté dans le maniement des meubles du monastère, il sera repris'. Le corps ne semble saisi qu'indirectement, à travers les choses qu'il touche, les lieux qu'il traverse, les outils qu'il emploie. L'attention glisse sur ses surfaces. L'évocation répétée de certains objets indique seulement l'orientation du regard: 'Les hebdomadiers essuieront sans honte, surtout à l'intérieur du monastère, toutes les atteintes de la saleté ainsi que les taches de marmite du chaudron et du goudron (*sic*), sans compter la chaleur du feu et les diverses saletés de la cuisine'.

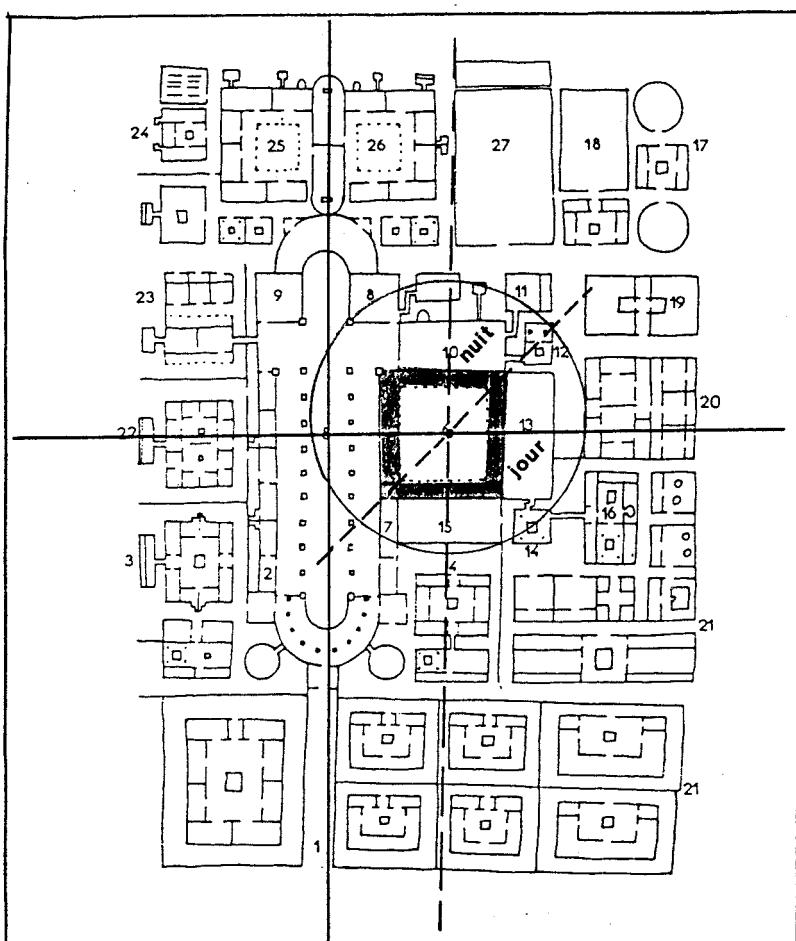
Un silence se fait sur un réel espace intime du corps: monde d'objets où les frontières s'arrêtent aux enveloppes des vêtements" (Vigarello, 1985, 63).

C'est le rapport imaginaire à l'eau et à son usage à l'époque médiévale qui limita sans doute son emploi à l'intérieur des communautés religieuses.

"L'eau est chaleur de communication plus ou moins sensuelle... Le bain est bien une scène de réjouissance sociale: agapes où les convives mangent et se divertissent. C'est aussi, dans le cas présent, une scène d'échanges amoureux, un préalable érotique. L'eau permet de mieux jouir des sens" (Vigarello, 1985, 45).

Il est évident qu'une telle conception de l'eau et de son usage ('l'eau festive') commune au Moyen Âge, ne pouvait avoir libre cours dans les monastères, ce qui expliquerait, encore une fois, la limitation de son usage.

⁸ A Citeaux, un canal d'aménée d'eau fut élevé au-dessus de la plaine sur talus et sur une longueur de 12 km, large de 3.50 m, permettant un tirant d'eau de 75 cm, tout empierré. Il partait d'un point +10 mètres pour arriver à zéro au monastère. Sur ce sujet lire également Guillerme (1983, 1985).



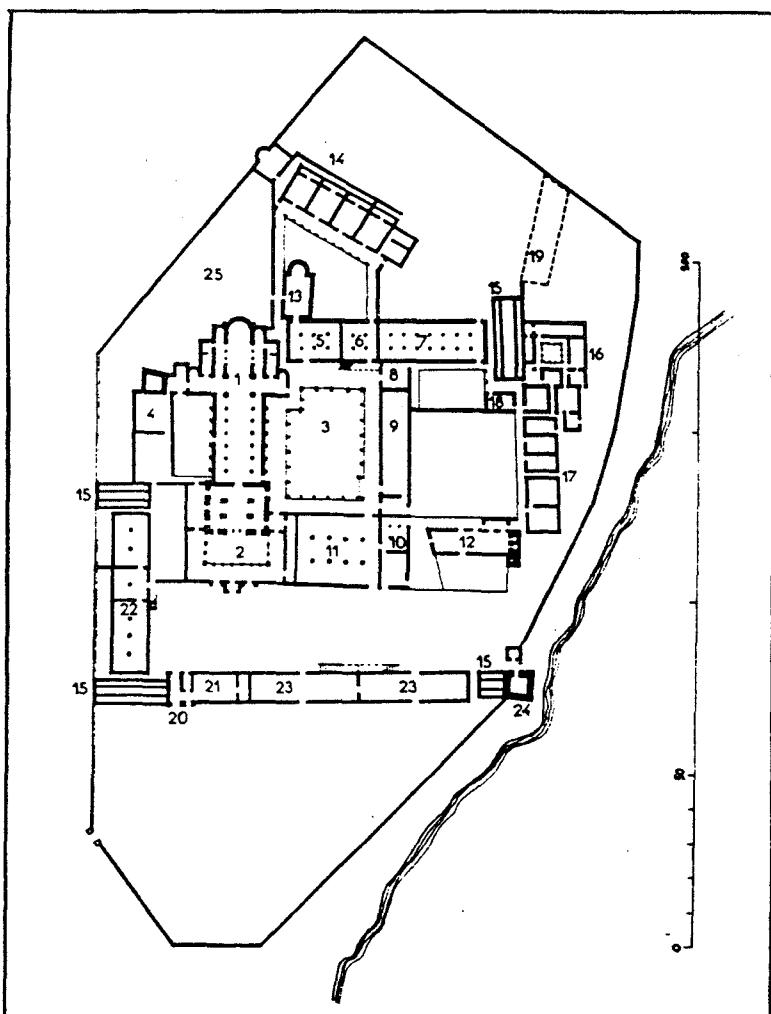
SAINT-GALL (Suisse), dessin du monastère: 1) entrée, 2) logement du portier, 3) hôtellerie, 4) hôtellerie des pèlerins, 5) église, 6) cloître, 7) parloir, 8) sacristie, 9) scriptorium, 10) dortoir, 11) latrines, 12) bains, 13) réfectoire, 14) cuisine, 15) cellier, 16) boulangerie et brasserie, 17) basse-cour, 18) potager, 19) grange, 20) atelier, 21) ferme, 22) école, 23) logis de l'abbé, 24) logement du médecin et jardin des simples, 25) infirmerie, 26) noviciat, 27) verger et cimetière

SAINT-GALL (Switzerland), drawing of monastery: 1) entrance, 2) door-keeper's quarters, 3) hostel, 4) pilgrims' hostel, 5) church, 6) cloister, 7) parlour, 8) sacristy, 9) scriptorium, 10) dormitory, 11) lavatory, 12) bath, 13) refectory, 14) kitchen, 15) wine cellar, 16) bakery and brewery, 17) poultry-yard, 18) vegetable garden, 19) barn, 20) workshop, 21) farm, 22) school, 23) abbot's quarters, 24) doctor's quarters and medicinal plant garden, 25) infirmary, 26) noviciate, 27) orchard and cemetery

Fig. 4 Séparation entre espace de circulation et espace de séjour et bi-partition en jour/nuit autour des pièces humides

Separation between communication and dwelling spaces, as well as between day and night around the wet rooms

(d'après / after Bouttier, M. (1984), "Monastères" (Rempart, Paris))

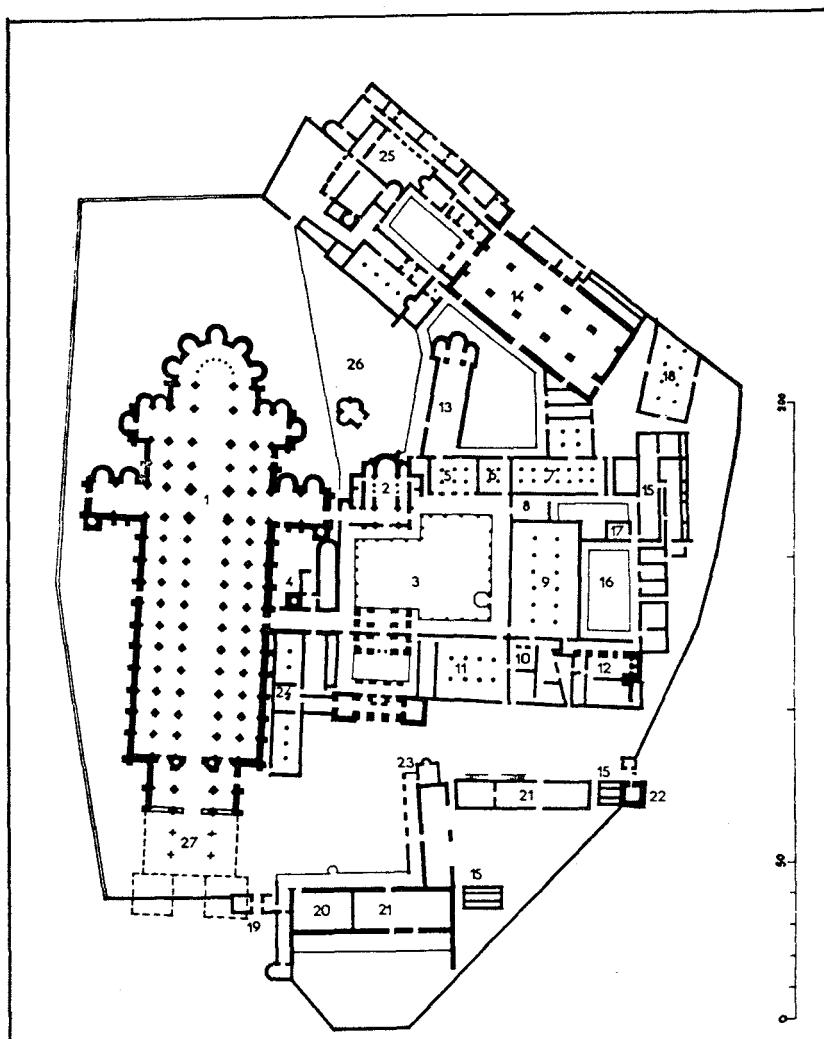


CLUNY (Saône-et-Loire), plan du monastère vers 1050: 1) église, Cluny II, 2) atrium, 3) cloître, 4) sacristie, 5) chapitre, 6) parloir, 7) scriptorium, 8) chauffoir, 9) réfectoire, 10) cuisine, 11) cellier, 12) boulangerie, 13) oratoire Sainte-Marie, 14) infirmerie, 15) latrine, 16) noviciat, 17) ateliers et maisons des artisans, 18) bain, 19) grange, 20) poterie, 21) aumônerie, 22) hôtellerie, 23) écuries, à l'étage réfectoire et dortoir des frères lais, 24) tour des Fèves, 25) cimetière

CLUNY (Saône-et-Loire, France), plan of monastery, around 1050: 1) church, Cluny II, 2) atrium, 3) cloister, 4) sacristy, 5) chapterhouse, 6) parlour, 7) scriptorium, 8) furnaces, 9) refectory, 10) kitchen, 11) wine-cellar, 12) bakery, 13) oratory of Sainte-Marie, 14) infirmary, 15) lavatories, 16) noviciate, 17) workshops and craftsmen's quarters, 18) bath, 19) barn, 20) pottery, 21) almonry, 22) hostel, 23) stables, with refectory and lay brothers' quarters on first floor, 24) Fèves tower, 25) cemetery

Fig. 5 Plan de Cluny I (vers 1050) (d'après J. Connant) (cité par Bouttier, M. (1984) "Monastères" (Rempart, Paris))

Plan of Cluny I (around 1050) (after J. Connant) (quoted by Bouttier, M. (1984) "Monastères" (Rempart, Paris))



CLUNY (Saône-et-Loire), plan du monastère vers 1157: 1) église, Cluny III, 2) vestiges de Cluny II, 3) cloître, 4) sacristie, 5) salle capitulaire, 6) parloir, 7) scriptorium, 8) chauffoir, 9) réfectoire, 10) cuisine, 11) cellier, 12) boulangerie, 13) église Sainte-Marie, 14) infirmerie, 15) latrines, 16) noviciat, 17) bain, 18) grange, 19) poterie, 20) aumônerie, à l'étage l'hôtellerie, 21) écuries, à l'étage le logement des frères lais, 22) tour des Fèves, 23) chapelle des hôtes, 24) logis de l'abbé, 25) logis du prieur, 26) cimetière et chapelle Notre-Dame, 27) narthex achevé au XIII^e siècle.

CLUNY (Saône-et-Loire, France), plan of monastery, around 1157: 1) church, Cluny III, 2) remains of Cluny II, 3) cloister, 4) sacristy, 5) chapterroom, 6) parlour, 7) scriptorium, 8) furnaces, 9) refectory, 10) kitchen, 11) wine-cellars, 12) bakery, 13) church of Sainte-Marie, 14) infirmary, 15) lavatories, 16) noviciate, 17) baths, 18) barn, 19) pottery, 20) almonry, with hostel on first floor, 21) stables, with lay brothers' quarters on first floor, 22) Fèves tower, 23) hosts' chapel, 24) abbot's quarter, 25) prior's quarters, 26) cemetery and Notre-Dame chapel, 27) narthex (finished in 13th century).

Fig. 6 Plan de Cluny III (vers 1157) (d'après J. Connant) (cité par Bouttier, M. (1984) "Monastères" (Rempart, Paris))

Plan of Cluny III (about 1157) (after J. Connant) (quoted by Bouttier, M. (1984) "Monastères" (Rempart, Paris))

Ce qui frappe, de plus, à la lecture du Plan (fig. 4), c'est la disposition rationnelle des espaces, le regroupement des activités complémentaires et la séparation des fonctions incompatibles: d'un côté le dortoir et ses annexes (latrines et bains), de l'autre le réfectoire avec ses dépendances (cuisine, brasserie, boulangerie, cellier) et le parloir. N'y a-t-il pas là une anticipation de la récente division jour/nuit, et de la relation complémentaire (espace) servant / (espace) servi qui règnera sur l'organisation de l'espace domestique moderne, et surtout dans la conception de la bi-partition du logement rationnel (Moley, 1986)? Tous ces caractères furent traduits et renforcés dans les interprétations ultérieures de la Règle: les occurrences clunisienne, cistercienne, chartreuse, etc., avec des modalités d'application variant selon le lieu et la richesse de la communauté, et l'introduction de particularités spécifiques à tel ou tel ordre monastique (Dubois, 1985; Dimier, 1964).

4 . Les interprétations de la Règle

Nous donnons ici quelques exemples de réalisation et d'interprétation de la Règle en montrant également comment les exigences du fonctionnalisme moderne que sont la clarté, la propreté, l'air, la lumière, et l'hygiène, s'imposaient déjà également à la distribution de l'habitat monastique. Elles sont, bien entendu, à mettre en rapport avec les conditions techniques de l'époque, et la situation économique et matérielle des différents monastères.

- a) A *Cluny* par exemple (fig. 5 et 6), le dortoir avait 160 p. de long sur 34 p. de large, et 23 p. de hauteur, 97 fenêtres l'éclairaient, car la Règle prévoyait une fenêtre par moine. Les lits avaient 2 p. de large et étaient espacés entre eux de 2.5 p. Les latrines occupaient un vaste espace de 70 p. sur 23 p., on y trouvait 45 sièges surmontés chacun d'une petite fenêtre, et de 17 fenêtres hautes. On comptait 14 bains-étuves. Le réfectoire avait 90 p. de long sur 25 p. de large et 23 p. de haut, et possédait 8 fenêtres de chaque côté. Deux cuisines séparées, l'une régulière, l'autre pour les laïcs, faisaient chacune 35 p. de long sur 25 p. de large. L'infirmérie possédait 6 chambres, elle était correctement éclairée et disposait de sa propre cuisine et de sa vaisselle pour éviter toute contamination. L'hôtellerie, appelée *palatium*, était de taille imposante: 120 p. de long sur 30 p. de large, possédait 40 lits pour les hommes et 30 lits pour les femmes, séparés dans deux salles différentes de part et d'autres du réfectoire 'mixte', etc. (Il s'agit là surtout de caractères relevant des niveaux de conformation métrique et de définition lexicale, à l'intérieur du procès de conception architecturale).
- b) *Citeaux* (fig. 7) reprend également les grands principes distributifs de la Règle et du Plan de St Gall et en proposa une version particulière et plus radicale, notamment dans le *claustrum*. L'examen du plan-type cistercien fait apparaître également le cloître reliant les différents espaces, tout en les isolant les uns des autres. On constate une nette séparation entre l'espace des convers (domestiques) et l'espace des moines: une 'ruelle' à l'écart du cloître leur permet d'accéder, depuis leurs espaces particuliers (réfectoire et dortoir à l'étage), à la partie de l'église qui leur est réservée, confirmant ainsi la séparation des deux groupes par des parcours, et des lieux, dis-

tincts⁹. Il n'y a plus de place dans l'église pour les personnes de l'extérieur. On constate en outre un regroupement des activités en deux grandes catégories, matérielles et spirituelles, selon une diagonale au cloître, nord-est/sud-ouest, délimitant approximativement deux zones qui viennent compléter la séparation jour/nuit. On peut noter aussi l'existence d'un passe-plat entre la cuisine et le réfectoire devant lequel on trouve à l'entrée une fontaine-lavabo pour les ablutions avant le repas. Là aussi, une extrême sobriété et austérité caractérisent ce que l'on peut appeler, avant la lettre, le purisme et fonctionnalisme de l'architecture cistercienne, dont la querelle entre St Bernard et Cluny (Duby, 1976) présente de surprenantes analogies avec la polémique qui retentira, sept siècles plus tard, entre les tenants de l'architecture moderne (A. Loos, Le Corbusier) et ceux de l'éclectisme ou de l'académisme.

- c) Avec les *Chartreux* (fig. 8), on eut une autre occurrence - limite dans l'interprétation du Plan de St Gall - avec l'accent mis surtout sur l'aspect individuel de la retraite. Une stricte séparation est opérée ici entre vie solitaire et vie communautaire qui sera matérialisée à travers la mise en place d'une distribution spécifique et adéquate. On observe en effet dans les couvents chartreux trois grandes zones distinctes renvoyant à la fois à des pratiques individuelles et collectives et à des groupes différents.
 - Un grand cloître, le *claustrum majus*, autour duquel se regroupent les cellules individuelles des moines. Chacune d'elle possède un jardinier personnel, une latrine, un petit logis de trois pièces affectées à un usage bien défini: une pièce chauffée pour lire, dormir et prendre les repas, une pièce de travail avec l'outillage, un oratoire pour les offices. Le grand cloître était, de plus, dédoublé par un second couloir que seul le prieur pouvait emprunter. A l'intérieur de ce cloître, au centre, se trouve le cimetière, 'point de mire' des moines.
 - Un petit cloître, le *claustrum minus* qui correspond au cloître traditionnel autour duquel se regroupent les lieux collectifs de dimensions modestes, et qui n'est accessible que du grand cloître, il présente les mêmes caractères distributifs que ceux que nous avons étudiés. Les moines s'y retrouvent le dimanche et certains jours de l'année.
 - Une cour bordée par les bâtiments économiques et le logis des convers. L'ensemble étant bien sûr, comme pour tous les monastères, entouré de murailles pour mieux traduire, en plus de l'isolement dans la nature, la coupure avec le monde extérieur.

⁹ Le Concile de Vatican II abolira la séparation moines/convers pour créer une seule communauté de frères.

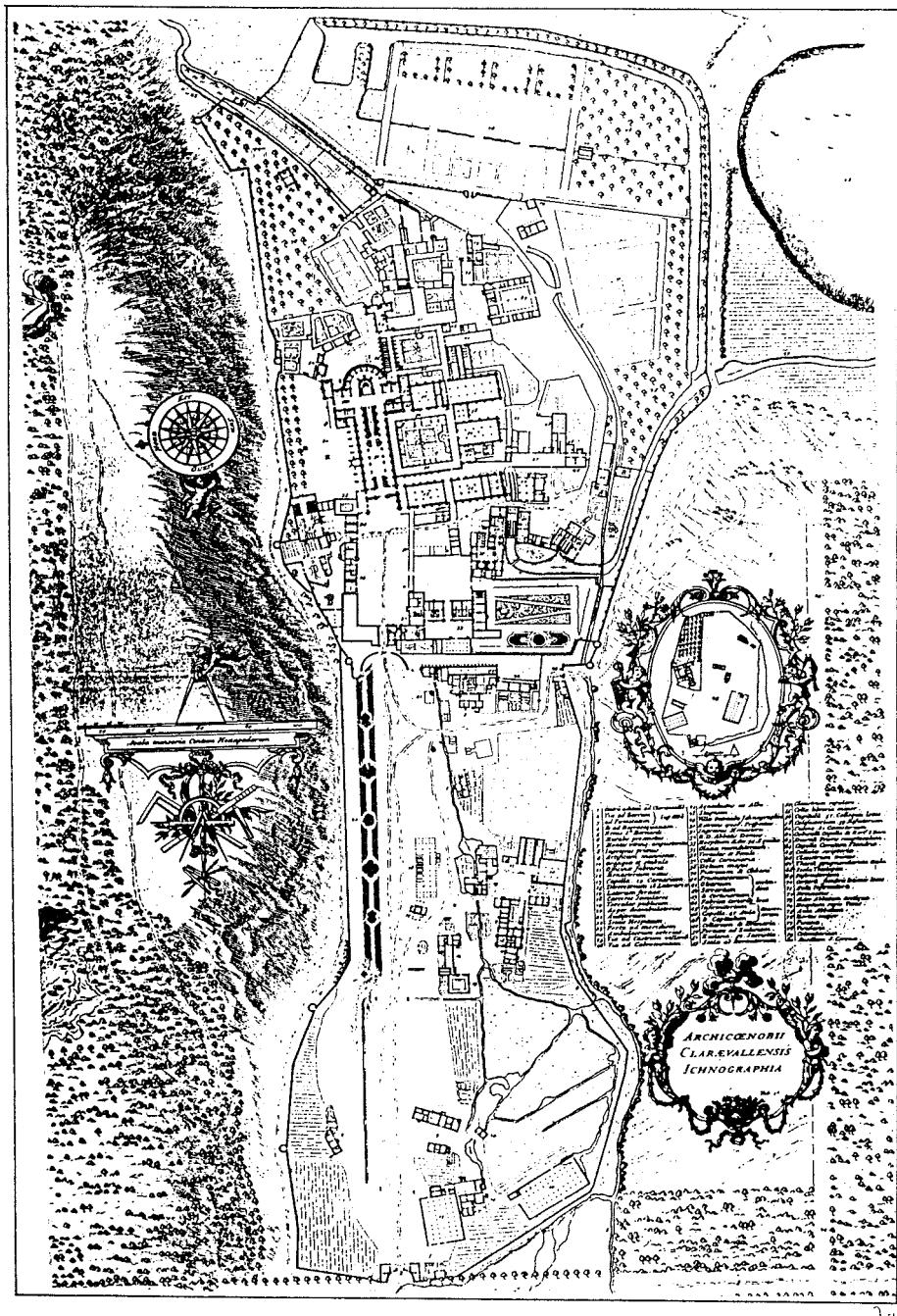


Fig. 7a Plan de Clairvaux

Plan of Clairvaux monastery

(d'après / after Duby, G. (1974) "St Bernard - l'art cistercien" (Arts et Métiers Graphiques, Paris))

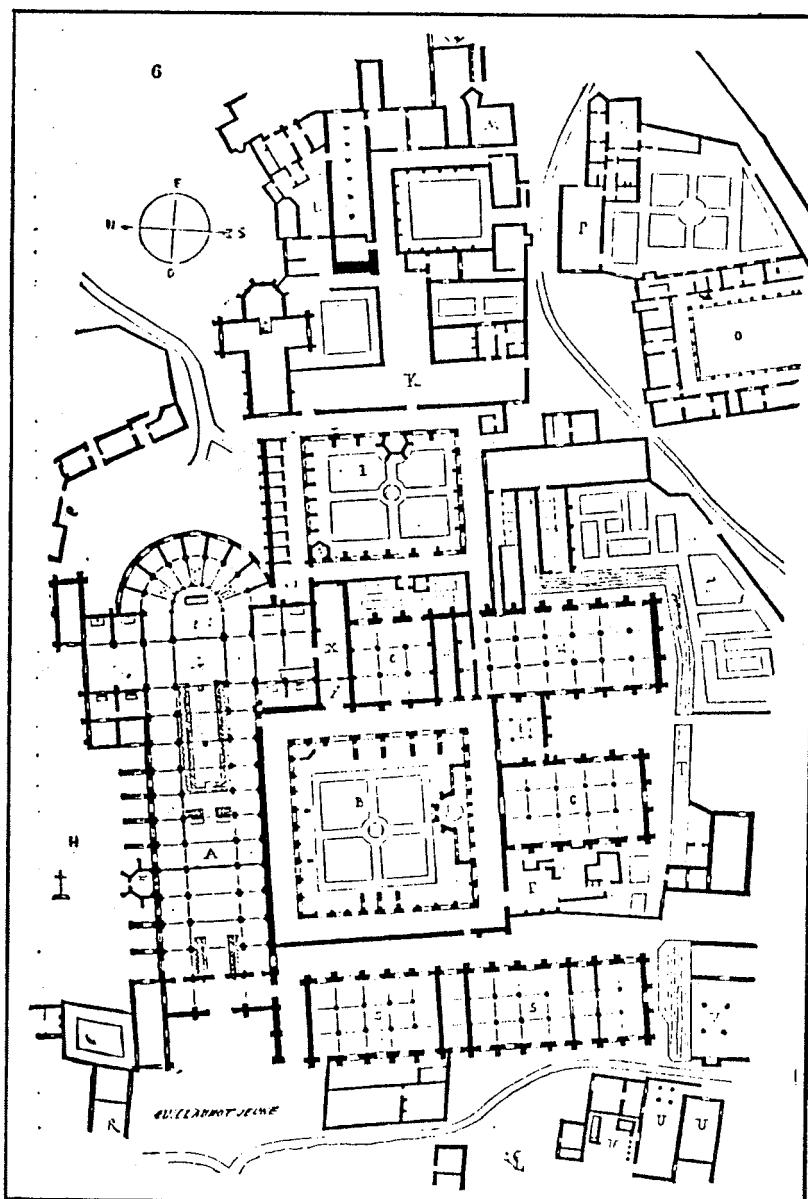
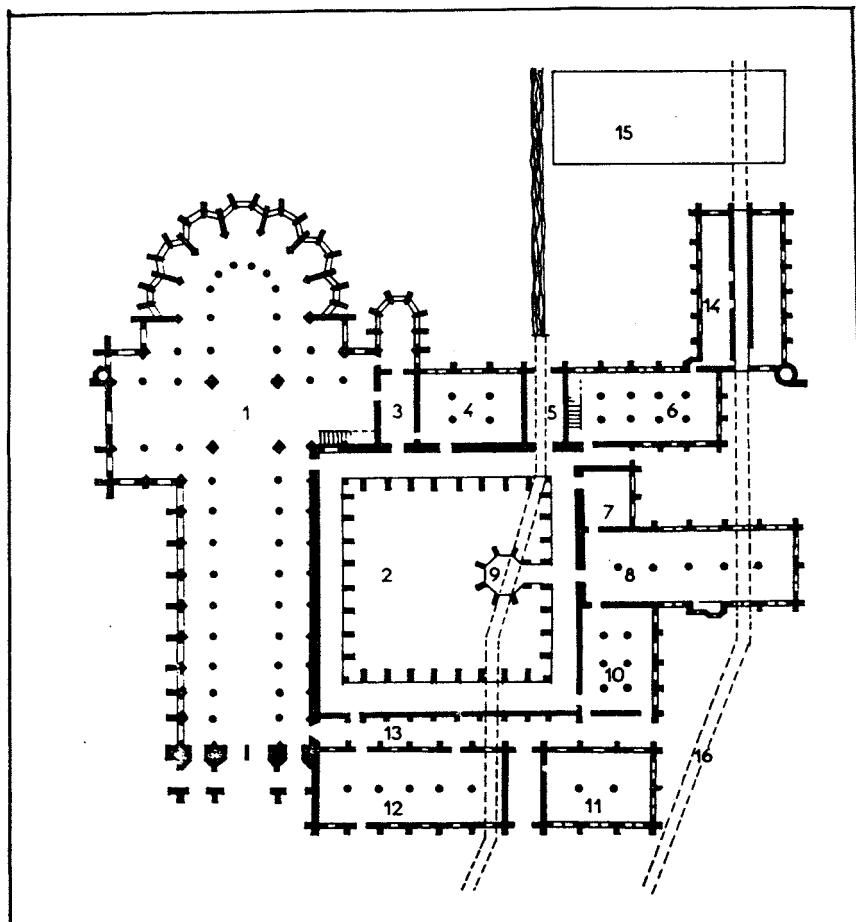


Fig. 7b Plan du Claustre de Clairvaux

Plan of Clairvaux Clostrum

(d'après / after Viollet-le-Duc, E. (1854-1868), Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle (Bance et Morel, Paris))



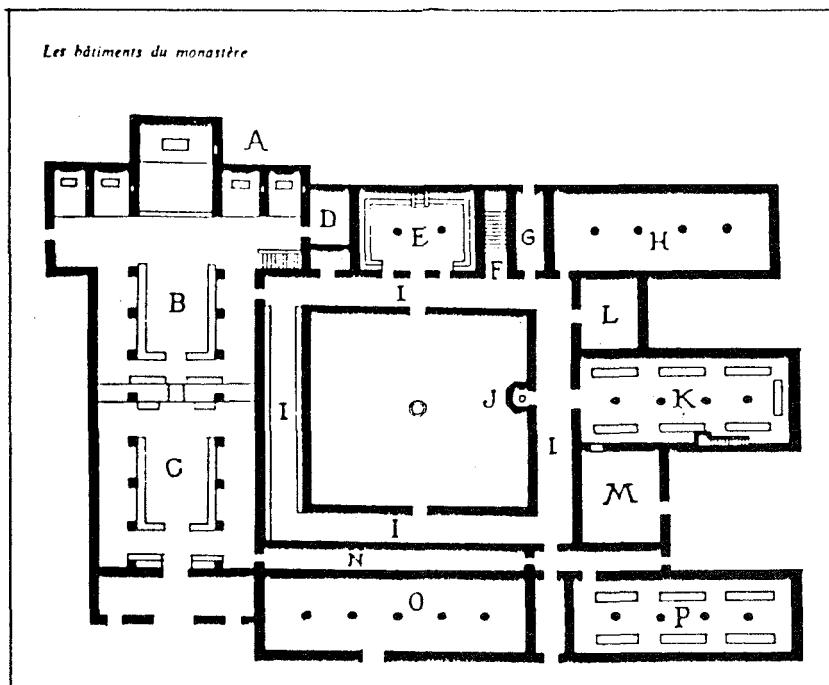
ROYAUMONT (Oise): 1) église, 2) cloître, 3) sacristie, 4) salle capitulaire, 5) passage, 6) scriptorium, 7) chaufoir, 8) réfectoire, 9) lavabo, 10) cuisine, 11) réfectoire des convers, 12) celliers, 13) ruelle des convers, 14) ateliers, 15) grange, 16) canalisation d'eau courante

ROYAUMONT (Oise, France): 1) church, 2) cloister, 3) sacristy, 4) chapterroom, 5) passage, 6) scriptorium, 7) furnaces, 8) refectory, 9) sinks, 10) kitchen, 11) converts' refectory, 12) wine-cellars, 13) converts' passage, 14) workshops, 15) barn, 16) canalisation with running water

Fig. 7c Plan de Royaumont

Plan of Royaumont monastery

(d'après / after Bouthier, M. (1984) "Monastères" (Rempart, Paris))



Ce plan-type d'un monastère cistercien montre la distribution des divers bâtiments constituant les 'lieux réguliers' qui forment le cadre ordinaire dans lequel se déroule la vie du moine. Cette disposition se retrouve à quelques détails près dans tous les monastères, quel que soit l'ordre auquel ils appartiennent.

a) église, b) choeur des moines, c) choeur des convers, d) sacristie, d) chapitre, f) escalier du dortoir, g) auditoire et passage, h) salle des moines, i) cloître, j) fontaine, k) réfectoire des moines, l) chauffoir, m) cuisine, n) ruelle des convers, o) grand cellier, p) réfectoire des convers

This plan of a typical cistercian monastery shows the distribution of the buildings that make up the 'regular places' forming a frame to the monk's life. This distribution is found - with a variation in small details only - in all monasteries, whichever order they belong to.

a) church, b) monks' choir, c) converts' choir, d) sacristy, d) chapter, f) stairs to dormitory, g) auditory and passage, h) monks' room, i) cloister, j) fountain, k) monks' refectory, l) furnaces, m) kitchen, n) converts' passage, o) large wine-cellar, p) converts' refectory

Fig. 7d Plan -type d'un monastère cistercien

Plan of a typical cistercian monastery

(d'après / after Dimier, M.A. (1962) "L'art cistercien, France" (Zodiac, La Pierre-qui-Vire))

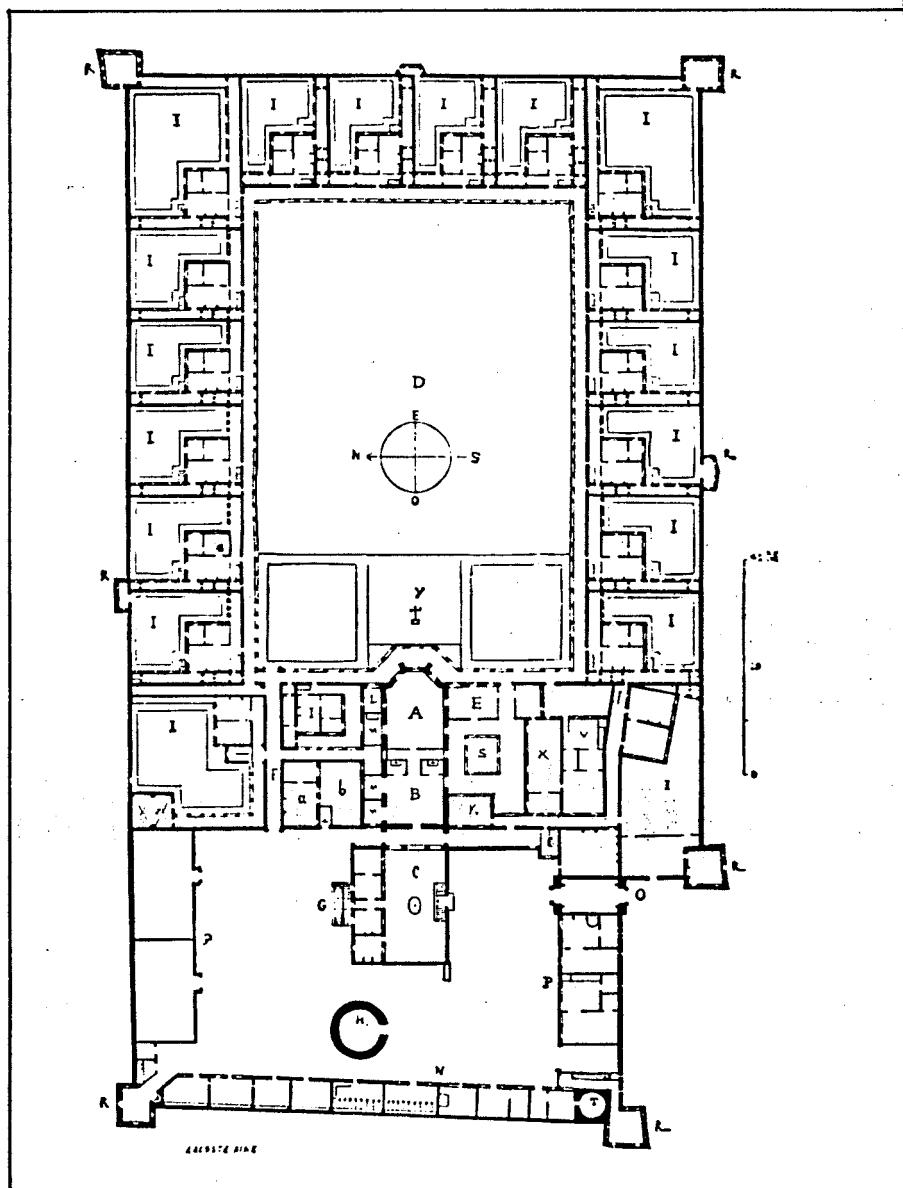


Fig. 8 Plan de la Chartreuse de Clermont-Ferrand

Plan of Clermont-Ferrand Carthusian convent

(d'après / after Viollet-le-Duc, E. (1854-1868), Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVII^e siècle (Bance et Morel, Paris))

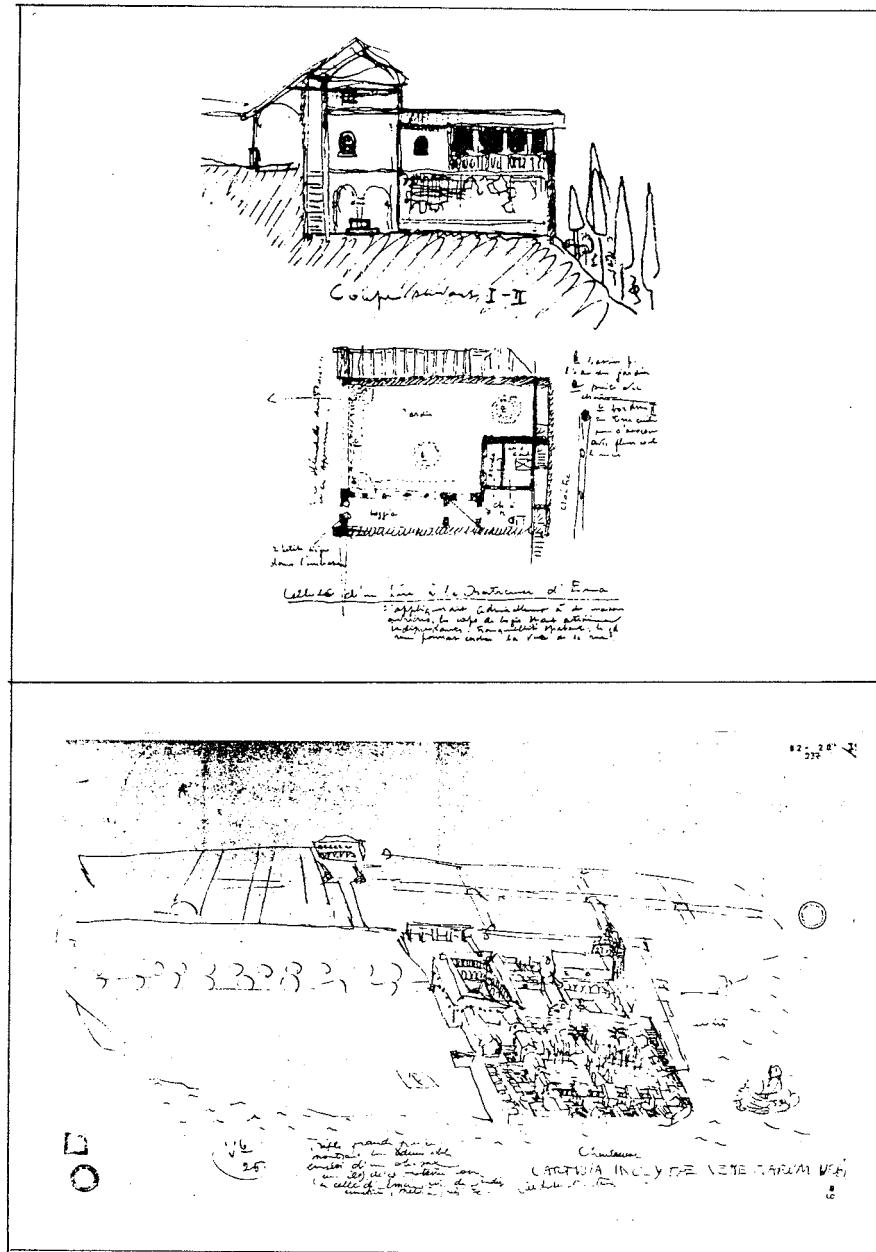


Fig. 9 Dessins de Le Corbusier. La Chartreuse d'Ema: plan et coupe d'une cellule. La Chartreuse de Venise: vue d'ensemble

Drawings by Le Corbusier. Ema Carthusian convent: plan and cut through a cell. Venise Carthusian convent: general view

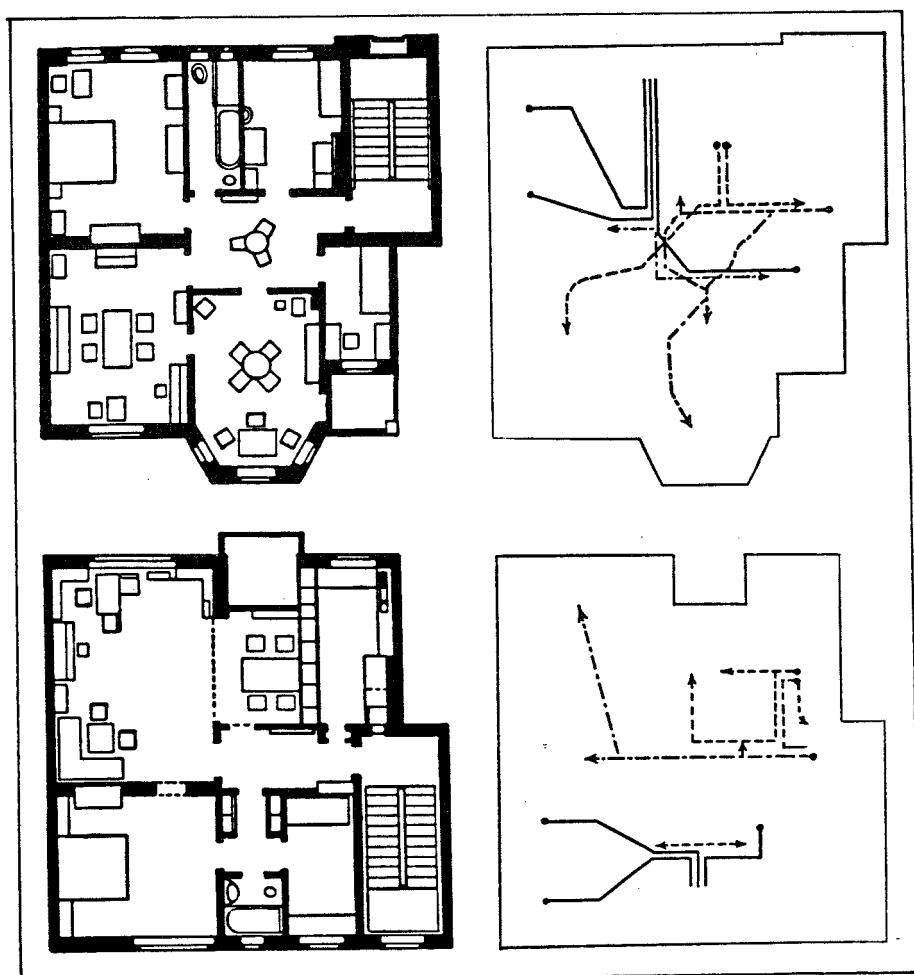


Fig. 10 A. Klein: études des parcours et scission du logement en deux parties jour/nuit (1928)

A. Klein: study on paths and division of dwellings into day and night quarters (1928)

(cité par / quoted by Benevolo, L. {1976} "Corso di disegno", vol. 5, {Laterza, Bari})

Une telle distribution, très sommairement esquissée ici, répond parfaitement au mode de vie à la fois érémitique et cénobitique des Chartreux tel qu'il a été fixé par St Bruno. On sait à quel point ce binôme individuel-collectif a marqué Le Corbusier¹⁰ (fig. 9).

La distribution de l'espace monastique s'affirme donc en s'opposant radicalement aux autres formes de distributions domestiques, et d'architectures privées de l'époque, en présentant des caractères distributifs totalement inverses à ces derniers, comme pour mieux souligner l'originalité et la finalité de cette communauté sociale particulière, au sein de la société laïque environnante, et son mode de vie alternatif complètement antagoniste. Ces caractères nous apparaissent aujourd'hui, abstraction faite de tout l'aspect religieux, rétrospectivement, d'une surprenante modernité, car, comme nous le disions, ils anticipent sur des siècles d'évolution, la distribution domestique moderne actuelle: séparation lieu de séjour/lieu de passage, spécialisation (mono)fonctionnelle des pièces, séparation maîtres/domestiques, séparation 'famille'/étranger (distinction entre sociabilité choisie/imposée), séparation entre jeunes/adultes (reconnaissance du statut de l'enfant qui se voit affecter une place spéciale et une prise en charge particulière pour sa formation, son éducation), tout un ensemble de caractères socio-spatiaux inexistant à l'époque, qui n'émergeront que vers le XVIIIe siècle, et qui se trouvaient déjà là, en germe, dans ce petit microcosme qu'était la communauté monastique. Ni ville, ni campagne, le monastère était bien une 'hétérotopie' (au sens de Foucault) au sein de la société féodale.

D'autre part, à côté de cette distribution d'ordre social, coexistait également un autre type de distribution de nature rationnelle et fonctionnelle que l'on peut lire dans le Plan de St Gall, à savoir la bipartition des espaces autour du cloître en jour/nuit, à partir des 'pièces humides' (fig. 4): cuisine (avec annexes) + réfectoire d'un côté, latrines + étuves et dortoir de l'autre. Cette bi-partition, on le sait, est devenue l'un des principaux critères d'organisation du logement pour le fonctionnalisme hygiéniste moderne (fig. 10). Donc, outre des raisons spirituelles, des motivations très pratiques et techniques (rationnelles) dictaient l'exacte localisation des espaces les uns par rapport aux autres (l'église près du dortoir, par exemple, pour permettre l'accès direct durant la nuit, la présence de passe-plats entre la cuisine et le réfectoire, ou d'un office de rangement de la vaisselle, etc.).

A cela, il faut ajouter les préoccupations de standardisation de la construction, de typification du plan - qui sont des préoccupations contemporaines - présentes dans l'architecture monastique qui permirent leur extension et son expansion dans toute l'Europe, et son extraordinaire 'colonisation' du territoire occidental qui en reste encore

¹⁰ On connaît l'impression que fit la visite de la Chartreuse d'Ema sur Le Corbusier: "Ah! Les Chartreux! Je voudrais toute ma vie habiter ce qu'ils appellent leurs cellules. C'est la solution de la maison ouvrière, type unique ou plutôt Paradis terrestre" (Lettre de Le Corbusier à ses parents, Florence, 15 septembre 1907).

"L'origine de ces recherches, pour mon compte, remonte à la visite de 'Chartreuse Ema' aux environs de Florence, en 1907. J'ai vu, dans ce paysage musical de la Toscane, une 'cité moderne' couronnant la colline. La plus noble silhouette dans le paysage, la couronne ininterrompue des cellules des moines: chaque cellule a vue sur la plaine, et dégagé sur un jardinet en contrebas entièrement clos. J'ai pensé ne pouvoir jamais rencontrer une telle interprétation joyeuse de l'habitation. Le dos de chaque cellule ouvre par une porte et un guichet sur une rue circulaire. Cette rue est couverte d'une arcade: le cloître. Par là fonctionnent les services communs, - la prière, les visites, le manger, les enterrements. Cette 'cité moderne' est du quinzième siècle. La vision radieuse m'en est demeurée pour toujours. En 1910, revenant d'Athènes, je m'arrêtai une fois encore à la Chartreuse. Un jour en 1922, j'en parle à mon associé Pierre Jeanneret; sur le dos d'un menu de restaurant, nous avons spontanément dessiné les 'immeubles-villas'; l'idée était éclosé" (Le Corbusier, 1960).

profondément marqué (cf. les monastères qui furent à l'origine de la création de nombreuses villes, ainsi que tout le travail de défrichement des campagnes qu'ils accomplissent).

5 . Conclusion

Outre les caractéristiques de l'espace monastique que nous venons de noter, cette petite étude nous a permis de saisir le double aspect de toute opération de distribution:

- a) *l'aspect paradigmique*, ce sont les caractères distributifs tels qu'ils sont donnés par la Règle, par exemple, sous forme d'une nomenclature spatiale plus ou moins hiérarchisée;
- b) *l'aspect syntagmatique*, ce sont les caractères distributifs tels qu'ils nous sont proposés dans le Plan de St Gall, sous forme d'une syntaxe spatiale ou mise en relation des différents espaces entre eux, de nature topologique.

Ces deux aspects sont complémentaires et indissociables pour la détermination d'une distribution.

C'est bien la présence de ces deux aspects dans les documents fondateurs de l'architecture monastique qui fait son intérêt, et qui confère à ces 'textes' un certain caractère précurseur sur la question de la distribution. La réussite de l'architecture monastique, ce qu'on admire encore en elle aujourd'hui, tient aussi à cette liaison très forte - qu'on ne doit pas oublier - entre projet architectural et projet social, établie dès le départ à travers l'étude et la mise en place de ce niveau de distribution spatiale¹¹.

La conclusion de cette petite étude est également, comme nous le disions, de portée méthodologique. Ariès lui-même, dans l'introduction de son livre, fait une auto-critique de son propre travail, en citant un article de l'historien A. Goldthwaite (Ariès, 1973):

"Un très intéressant article de R.A. Goldthwaite montre qu'à Florence on observe dès le XVe siècle une privatisation de la vie familiale assez analogue, malgré certaines différences. L'auteur appuie son argumentation sur une analyse des palais florentins, de leur apparence extérieure et de ce qu'on peut savoir de leur organisation intérieure. Il s'agit donc de familles patriciennes.

Il est normal qu'en un espace aussi privatisé, un sentiment nouveau se soit développé entre les membres de la famille, et plus particulièrement entre la mère et l'enfant: le sentiment de famille, 'cette culture', dit R. Goldthwaite, 'est centrée sur les femmes et les enfants, avec un intérêt renouvelé pour l'éducation des enfants et une remarquable élévation du statut de la femme... Comment expliquer autrement la fascination, presque l'obsession, des enfants et de la relation mère-enfants, qui est peut-être le seul thème vraiment essentiel de la Renaissance, avec ses putti, ses enfants, ses adolescents, ses mardones sécularisées, ses portraits de femmes.

Si le palais de la Renaissance était ainsi malgré ses vastes dimensions réservé à la famille nucléaire, repliée derrière ses murs massifs, le palais baroque est, comme le remarque R. Goldthwaite, plus ouvert au mouvement de la

¹¹ C'est le relâchement de cette liaison à partir du XVIIe-XVIIIe siècle (cf. le monastère baroque), et l'écart par rapport à la Règle, qui entraîneront le déclin du monachisme. Plus près de nous, la pathétique recherche contradictoire de rapports avec le monde moderne par les dominicains est à l'origine de l'échec du Couvent de la Tourette: cf. Biot (1985).

domesticité et de la grande clientèle, et il se rapproche du modèle classique de la grande maison (château, manoir, hôtel ou grande ferme) du XVIe-XVIIe siècle, avant le découpage en appartements indépendants du XVIIIe siècle".

Dans un autre texte plus récent, il revient également sur sa position par rapport à l'enfant:

"Un phénomène récent me frappe, parce qu'il contredit moi et ceux de ma génération, qui ont tant soi peu pensé au sujet: ... le signe d'un début de retournement des attitudes devant l'enfance... la problématique pourrait bien changer aujourd'hui sous nos yeux d'une manière plus ou moins consciente... Il me semble que l'enfant aujourd'hui gêne plus que pendant le XIV-XVe siècle où il était la finalité essentielle." (Ariès, 1975)

Finalement, en reprenant à son compte la critique de J.L. Flandrin, il avoue:

"J.L. Flandrin m'a reproché un souci trop grand, 'obsessionnel', de l'origine, qui m'entraîne à dénoncer innovation absolue là où il y a plutôt changement de nature. Le reproche est justifié. C'est un défaut qu'on peut difficilement éviter quand on procède par voie régressive, comme je le fais toujours dans mes recherches. Il introduit trop naïvement le sens du changement qui, en réalité, n'est pas une innovation absolue mais le plus souvent recodage." (Ariès, 1973)

Cette notion de 'recodage' est centrale, elle rejoint la position de Corbin sur le 'réaménagement périodique' (Corbin, 1988) de la sensibilité dans le temps, elle devrait nous amener à une relecture plus fine de l'évolution des distributions domestiques en élargissant leur champ et en les englobant à l'intérieur d'une histoire plus vaste des espaces de la vie privée (Duby, 1985), et à partir d'une approche nouvelle de l'histoire de la famille (Levi-Strauss, 1986).

"Mais il faut se référer à Norbert Elias et à sa *Civilisation des moeurs*. Tout un groupe d'historiens considère que l'intériorisation des normes, la densification des relations sociales expliqueraient la délicatesse croissante au fil des siècles, depuis la société de cour jusqu'à la sensibilité contemporaine. J'ai essayé de me détacher un peu d'un tel schéma, parce qu'il risque d'être un peu tautologique. On trouve en conclusion ce qu'on a pris comme hypothèse. Prenez la question de la pudeur. Je ne suis pas sûr que, du XVIIIe siècles à nos jours, se manifeste une pudeur de plus en plus vive, correspondant à une sensibilité toujours croissante. Je crois à des réaménagements périodiques. (...) Dans le domaine de la pudeur, ce qui était toléré, devient intolérable, puis devient tolérable. Ce réaménagement périodique est peut-être aussi intéressant à étudier que les permanences et les mutations irréversibles, les prisons de la longue durée et ce cours de l'histoire que l'historien dominera et dévoilerait en position de démiurge." (Corbin, 1988, 101-105).

Nous souscrivons totalement à cette position de Corbin sur le 'réaménagement périodique' des comportements, mais également sur une histoire plus diversifiée et plus contrastée des sensibilités.

BIBLIOGRAPHIE

- ARIES, P. (1973), "L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime" (Seuil, Paris).
- ARIES, P. (1975), L'enfant, la fin d'un règne, Autrement, (1975), 3.
- AYMONINO, C. (1970), "La città di Padova" (Officina, Roma).

- BIOT, F. (1985), "Le Corbusier et l'architecture sacrée" (Parenthèse, Lyon).
- BRAUDEL, F. (1979), "Civilisation matérielle, Economie et capitalisme XVe-XVIIIe s., les structures du quotidien", Tome I (A. Colin, Paris).
- Colloque (1986), La maison, espaces et intimités, In Extenso, (1986), 9, Ecole d'Architecture Paris-Villemin.
- CHOAY, F. (1980), "La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme" (Seuil, Paris).
- CORBIN, A. (1977), "Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIIIe-XIXe s." (Seuil, Paris).
- CORBIN, A. (1988), Une histoire des sensibilités, Le magazine littéraire, (1988), 254, 101-105.
- DEVILLERS, C. (1974), Typologie de l'habitat et morphologie urbaine, AA,(1974), 174.
- DIMIER, A. (1964), "Les moines bâtisseurs, Architecture et vie monastique" (Fayard, Paris).
- DUBOIS, D.J. (1985), "Les ordres monastiques" (P.U.F., Paris).
- DUBY, G. (1976), "St Bernard - l'art cistercien" (Arts et métiers graphiques, Paris).
- DUBY, G. (1985), "Histoire de la vie privée", Tome II (Seuil, Paris).
- ELEB-VIDAL, M. & DEBARRE-BLANCHARD, A. (1984), Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVIe-XIXe, In Extenso, (1984), 2.
- ELEB-VIDAL, M. & DEBARRE-BLANCHARD, A. (1985), Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XIXe, In Extenso, (1985), 5.
- ELIAS, N. (1973), "La civilisation des moeurs" (Calmann-Lévy, Paris).
- ELIAS, N. (1974), "La société de Cour" (Calmann-Lévy, Paris).
- FLANDRIN, J.L. (1970), "L'Eglise et le contrôle des naissances" (Flammarion, Paris).
- FLANDRIN, J.L. (1976), "Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société" (Hachette, Paris).
- FLANDRIN, J.L. (1981), "Le sexe et l'occident. Evolution des attitudes et des comportements" (Seuil, Paris).
- GREIMAS, A.J. & COURTES, J. (1979), "Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage" (Hachette, Paris).
- GUILLERME, A. (1983), "Les temps de l'eau" (Champ Vallon, Paris).
- GUILLERME, A. (1985), Puits, aqueducs et fontaines: l'alimentation en eau dans les villes du nord de la France, Xe-XIIIe s., Sénégiance, (1985), 15.
- LE CORBUSIER (1960), "Précisions" (Freal & Cie, Paris).
- LEVI-STRAUSS, Cl. (1958), "Anthropologie structurale" (Plon, Paris).
- LEVI-STRAUSS, Cl. (1986), Préface in "Histoire de la famille" (Armand Colin, Paris).
- LEVY, A. (1983), Les différents niveaux de signification dans la construction de l'espace architectural, Degrés, (1983), 35-36, i-i18 (Bruxelles).
- LEVY, A. (1985), Contribution de la sémiotique à la typologie architecturale, Espaces et sociétés, (1985), 47, 407-420.
- LEVY, A. (1987), Le parcours génératif du projet architectural: un modèle d'analyse de la conception architecturale. Le projet, ses matériaux, son exercice - Rapport intermédiaire (Ecole d'Architecture Paris-La Villette, Labo no. 1, MELATT).
- MOLEY, Chr. (1986), La genèse jour/nuit: scission de l'espace du logement en deux parties, In Extenso, (1986), 9, Ecole d'Architecture Paris-Villemin.
- NOISETTE, P. (1984), "L'espace, ses usages et ses représentations dans la Règle de St Benoit et les règles monastiques latines du IVe au VIe s.", Thèse de doctorat (Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris, Université de Paris VIII).
- PANERAI, P. (1980), Element d'analyse urbaine, Typologie (AAM, Bruxelles).
- SENNETT, R. (1979), "Les tyrannies de l'intimité" (Seuil, Paris).
- SHORTER, E. (1977), "Naissance de la famille moderne, XVIIIe-XXe s." (Seuil, Paris).
- VIGARELLO, G. (1985), "Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen Age" (Seuil, Paris).